



# CHAMPIONNAT DE FRANCE D.B.Féminin. & D.1.Masculin. de HOCKEY SUBAQUATIQUE

***TALENCE***  
***Les 06 et 07 Mars 2010***

Piscine Universitaire  
8 Rue Pierre de Coubertin  
Domaine Universitaire  
33400 TALENCE





# HOCKEY SUBAQUATIQUE

Femmes  
division B

Hommes  
1ere division  
Manche 2

Championnat de France  
6/7 Mars 2010 - Piscine Universitaire de Talence





# SOMMAIRE

<b>SOMMAIRE.....</b>	<b>3</b>
<b>REMERCIEMENTS .....</b>	<b>4</b>
<b>COMITE D'HONNEUR .....</b>	<b>5</b>
<b>COMMISSION NATIONALE HOCKEY SUBAQUATIQUE.....</b>	<b>6</b>
<b>DEROULEMENT DE LA COMPETITION.....</b>	<b>7</b>
HORAIRES.....	7
<b>COMITE D'ORGANISATION.....</b>	<b>8</b>
COORDINATION DU CHAMPIONNAT.....	8
<b>COMITE OFFICIEL DE LA COMPETITION.....</b>	<b>9</b>
COMMISSAIRE DE COMPETITION :.....	9
RESPONSABLE DE L'ARBITRAGE :.....	9
ARBITRES DU CHAMPIONNAT : .....	9
CANDIDATS AN2 : .....	9
<b>REGLES DE JEU : .....</b>	<b>10</b>
EQUIPES : .....	10
ARBITRES : .....	10
CONTROLE DES LICENCES : .....	11
<b>PRESENTATION DES EQUIPES.....</b>	<b>12</b>
<b>VIDEO .....</b>	<b>13</b>
<b>SUR PLACE.....</b>	<b>13</b>
<b>REGLEMENT PISCINE .....</b>	<b>14</b>
<b>PLAN DE BASSIN DE LA COMPETITION.....</b>	<b>15</b>
<b>ACCES A LA PISCINE .....</b>	<b>16</b>
EN VOITURE .....	16
EN TRAIN .....	17
EN AVION : .....	17
<b>ADRESSES D'HEBERGEMENT .....</b>	<b>18</b>
<b>RESTAURATION .....</b>	<b>19</b>



# REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous ont aidées à l'organisation de ce championnat :

- M. Alain CAZABONNE, Maire de TALENCE.
- M. Jean-Jacques BENOIT, Maire de PESSAC
- M. Manuel TUNON DE LARA Président Université V SEGALEN Bx 2
- Mme Corinne DUFFAU Secrétaire générale université
- M. Jean Louis GAY-LESCOT Directeur du SIUAPS
- M Mariano CID Directeur UFR STAPS Président CSUB
  
- M. Christophe BOIREAU, Directeur de la Piscine Universitaire de TALENCE et son équipe.
  
- M. Bernard LABBE Président de comité Inter régional FFESSM ALPC.
  
- M. Christine LACROIX, Présidente du Comité Départemental FFESSM GIRONDE
  
- M. Marc FONTAINE, Président de la Commission Inter Régionale Aquitaine Limousin Poitou Charente de Hockey Subaquatique.
- M. Roland RODRIGUEZ Président USSAP.
- M. Michel MOUTON secrétaire CSUB.
- M. Patrick PLAQUIN président de la section Hockey USSAP.
- L'OMS de la ville de PESSAC.
  
- Le cabinet LAFONT assureur de la compétition.
  
- Les Membres de l'Organisation de l'USSAP (PESSAC) et du Club de plongée Interuniversitaire CSUB.



## COMITE D'HONNEUR

- M. le Maire de Talence : M. Alain CAZABONNE
- M. le Maire de Pessac : M. Jean-Jacques BENOIT.
  
- M. le Président de la FFESSM : M. Jean Louis BLANCHARD
  
- M. le Président du Comité inter Régional Aquitaine Limousin Poitou Charente de la FFESSM : M. Bernard LABBE
  
- M. le Président du Conseil Général de Gironde : M. Philippe MADRELLE
  
- M. le Président du Conseil Régional Aquitaine : M. Alain ROUSSET
  
- M. le Préfet de Gironde : M. Dominique SCHMITT
  
- Mme. le Président du comité départemental de Gironde de la FFESSM :  
Mme Christine LACROIX.
- M. le Président de l'université V SEGALEN Bx2 : M. Manuel TUNON DE LARA.
- M. le Président du CSUB : M. Mariano CID
- M. le Président de l'USSAP : M. Roland RODRIGUEZ.
- M le Directeur du SIUAPS : M. Jean Louis GAY-LESCOT
  
- M. le Directeur de la piscine : M. Christophe BOIREAU



# COMMISSION NATIONALE HOCKEY SUBAQUATIQUE

(FEDERATION FRANCAISE D'ETUDES ET SPORTS SOUS MARINS)

- M. le Président de la Commission Nationale de Hockey Subaquatique :  
Yannick MORIN.
- M. Le Commissaire chargé des compétitions nationales :  
Dominique RUAUX.
- Le Commissaire de la compétition :  
Pascal BLANC
- Le Responsable de l'arbitrage de la compétition :  
Patrick PLAQUIN
- Le Responsable du stage d'arbitre National:  
Olivier BAIN



# DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Piscine Universitaire  
8 Rue Pierre de Coubertin  
Domaine Universitaire  
33400 TALENCE  
Tél. : 05 56 80 75 80

**Important !**  
**Penser à nous retourner l'engagement concernant  
le règlement de la piscine**

## HORAIRES

### Samedi :

8 h 30 accueil des équipes (contrôle des licences, feuilles d'engagements)

9 h 45 réunion des arbitres et des capitaines d'équipes

10h00 1<sup>er</sup> match

21h00 fin du dernier match

### Dimanche :

7 h 30 accueil des équipes

8 h 00 1<sup>er</sup> match

17 h 00 fin du dernier match

17 h 30 annonce des résultats et vin d'honneur



# COMITE D'ORGANISATION

## COORDINATION DU CHAMPIONNAT

- Coordinateur général : M. Patrick PLAQUIN,
- Relations inter-universitaires : M. Marc FONTAINE
- Responsable communication : M. Patrick BENOIT et M. Patrick PLAQUIN
- Responsable Vidéo : M. Sébastien DOTTE
- Accueil des équipes : M Annie PLAQUIN et Emanuel BARAST
- Trésorier : M Valérie SOUQUE,
- Responsable Matériel : M Ollivier RAHOUL
- Intervenants :
  - Les Membres du club CSUB et USSAP présents sur l'événement.



# COMITE OFFICIEL DE LA COMPETITION

**Commissaire de compétition** : Pascal BLANC

**Responsable de l'arbitrage** : Patrick PLAQUIN

**Arbitres du championnat** :

Olivier BAIN  
Francis BOUARD  
Pierre Yves BREILLAD  
Serge CEAUX  
Yves CHEVALLIER  
Alexandre DAVION  
Pascal CREQUIS  
Fabien DE VILLELE  
Marc FONTAINE

Patrick LELIEVRE  
Rémy GILLET  
Gérard LELEU  
Michel LELEU  
Sébastien LEPAGE  
David REGNIER  
Arnaud SALOMONE  
Philippe VAN RECHEM  
Nicolas PERRET

**Stagiaires AN2** :

Jérôme THIEBAUD  
Jérémy PLAQUIN  
Paul BARO

Bernard RIVAL  
Xavier BEAULIEU  
Xavier-Bernard PARONNAUD



# REGLES DE JEU :

Rappel des **documents applicables** pour la saison 2009/2010

- Réglementation V14.1
- Règles de jeu 1.3 Vol1
- Règles de jeu 1.3 Vol2

Il n'y a pas de dispositions particulières pour cette saison, la mise à niveau des règles de jeu contient tous les articles applicables.

En particulier, les dispositions concernant les rencontres sont rappelées ci-dessous.

Marquage des points :

Match forfait : 0 point

Match perdu : 1 point

Match nul : 2 points

Match gagné : 4 points

Le début de chaque match sera donné à l'heure prévue par la grille de match.

## Equipes :

Seules les équipes ayant renvoyé la feuille d'engagement dûment remplie et renvoyée dans les temps donnés par le vice Président chargé des compétitions nationales seront autorisées à participer (voir modalités d'inscriptions de la réglementation en vigueur).

La réunion des capitaines de chaque équipe sera organisée par le commissaire de la compétition le Samedi 06 Mars 2010 (horaire communiqué lors de votre accueil).

L'équipe sera déclarée forfait pour le match si 4 joueurs ne sont pas dans l'eau, le long de leur ligne de but respective, au top départ du match.

Un licencié de l'équipe doit être impérativement présent lors de la cérémonie de remise des récompenses.

## Arbitres :

La réunion des arbitres de la compétition sera organisée par le responsable de l'arbitrage le 06 Mars au matin (Horaire communiqué sur place).



Trois minutes avant la fin de chaque match, les arbitres du match suivant devront se présenter à la table de marque, ceci afin de ne pas prendre de retard sur les horaires.

Les arbitres doivent être disponibles du premier au dernier match, faute de quoi, ils seront considérés comme absents.

### **Contrôle des licences :**

Ces contrôles se feront à l'accueil des équipes le 06 Mars 2010 à partir de 8 h. Les licences et certificats médicaux (et éventuellement certificats de sur classements) seront conformes à la réglementation en vigueur, **il n'y aura aucune dérogation**. Une autorisation parentale mentionnant l'intitulé et la date du championnat sera demandée pour les mineurs.

Seules les équipes en règle seront autorisées à accéder aux vestiaires. Les autres devront se mettre en conformité avant de pouvoir accéder aux vestiaires.



# PRESENTATION DES EQUIPES

D.A.M	comité	D.B.F	comité
MOIRANS	RABA	PESSAC	ALPC
Le CHESNAY	IDF	LAGNY	IDF
CLAMART	IDF	HYERES	CA
CORBIE	IDF	NANTES	BPL
NANCY	EST	ASNIERES	IDF
LAGNY	IDF	DIDEROT XII	IDF
NOGENT SUR SEINE	IDF	LA ROCHELLE	ALPC
NANTES	BPL	LILLE	NORD
REIMS	EST	AUBERVILLIERS	IDF
ERMONT	IDF	CHELLES / PARIS V	IDF
		EPERNAY	EST

€€



## VIDEO

Certains matchs de la compétition seront retransmis par vidéo aux spectateurs.  
La plupart des matchs seront également disponible sur DVD.

## Sur Place

Une buvette sera disponible sur place vente :

**Boissons**  
**Crêpes**

**Friandises**  
**Autres**





# REGLEMENT PISCINE

## RESPONSABILITES :

Le CSUB et l'USSAP organisateurs, ne sauront être tenu responsable en cas de vol ou de perte d'objets.

## REGLEMENT :

Seuls ont accès au bassin les organisateurs, les officiels et les compétiteurs.

Les parents n'ont pas accès à la baignade.

Interdiction dans la PISCINE de FUMER de cracher par terre.

Shorts et bermudas sont interdits (maillots uniquement).

**Pas de chaussures au delà de la zone d'accueil.**

Interdiction d'utiliser des verres et des bouteilles en verre sur le bord du bassin.

**Déposer les papiers et reliquats de repas dans les poubelles prévues à cet effet.**

Les athlètes de chaque équipe doivent passer par les douches et les pédiluves pour accéder au bassin.

Les déplacements en dehors de la piscine se feront sous l'entière responsabilité du responsable d'équipe.

Des vestiaires collectifs seront mis à la disposition des équipes, ils ne fermeront pas à clef, donc il est vivement conseillé que les joueurs amènent avec eux, leurs effets personnels afin d'éviter tous vols dont l'organisation ne peut être tenue pour responsable.

- ⇒ **PAS DE PEINTURES DANS L'ENCEINTE NI AUX ABORDS DE LA PISCINE.**
- ⇒ **LES ZONES FIGURANT EN ROUGE SUR LE PLAN, AINSI QUE LES SOUS-SOLS DE LA PISCINE SONT INTERDITS D'ACCES.**
- ⇒ **POUR LES COMPETITEURS LE SEUL ACCES A L'EXTERIEUR AUTORISE EST LE PASSAGE PAR LES VESTIAIRES.**
- ⇒ **Toute personne prise en flagrant délit se verra exclut définitivement de la compétition.**

**NOUS VOUS DEMANDONS DE VOUS ENGAGER A RESPECTER CES REGLES PENDANT LA COMPETITION ET POUR CE FAIRE DE NOUS RETOURNER LA FEUILLE D'ENGAGEMENT PRESENTE EN FIN DE DOSSIER**

- 14 -

# PLAN DU BASSIN



# ACCES A LA PISCINE

En voiture : Sortie Rocade N°16 puis suivre Domaine Universitaire





## En train

Depuis la gare SNCF de Bordeaux ST Jean (compter 40 – 50 minutes)

**Prendre le Tram** Ligne C  
Direction, Quinconces  
Jusqu'à l'arrêt « Quinconces »

**Prendre le Tram :** ligne B  
Direction BOUGNARD  
Jusqu'à l'arrêt « DOYEN BRUS »

La piscine se trouve à 2 minutes à pied de l'arrêt.

Infos sur le site : <http://www.infotbc.com/>

## En avion :

Nous contacter afin que l'on puisse s'organiser afin de véhiculer les personnes.



## ADRESSES D'HEBERGEMENT

Nota : l'organisateur ne pourra être tenu pour responsable concernant tous les problèmes d'hébergements rencontrés.

**PARTENAIRE DE LA COMPETITION :**

**Se présenter de la part du club de PESSAC**

<b>CAMPANILLE</b> <b>Zone industrielle :</b> <b>Avenue Haut LEVEQUE</b> <b>33600 PESSAC</b> <b>Tél : 05 56 36 18 56</b> <b>Fax : 05 56 36 86 69</b>	
--	--

Tarifs sportifs :

Chambre 1 ou 2 personnes	Supplément 3 <sup>ème</sup> personne
34€	17€*

Tarifs repas :

\* voir sur place

<b>PREMIERE CLASSE</b> <b>4 BIS AVENUE ANTOINE- BECQUEREL</b> <b>33600 PESSAC</b> <b>Tél. 0 892 707 081</b> <b>Fax :0556368350</b>	E-mail  <a href="mailto:bordeaux.becquerel@premiereclasse.fr">:bordeaux.becquerel@premiereclasse.fr</a>
--	---

Tarifs :

Chambre	Petit-déjeuner
32€	€

**Voir d'autres possibilités sur TALENCE sortie Rocade N°17 et GRADIGNAN**



# RESTAURATION



- la *caféteria Casino* : à 3 minutes de la piscine en Tram

; Service jusqu'à 21h30

412, cours de la Libération  
33400 TALENCE



**Zone hôtelière Haut Madère**

**1 rue van Gogh**

**33 140 VILLENAVE D'ORNON**

**Tél. 05 56 04 00 00**



**Sortie N°17**

**Lotissement Haut Madère Ouest - Rue P. Proudhon-**

**33140 VILLENAVE D'ORNON**



**Sortie N°14 Hotel IBIS**



Envoyé à: Patrick PLAQUIN 9 Rue Maurice RAVEL 33290 LE PIAN MEDOC  
Ou à apporter le jour du championnat

**Bulletin d'engagement du respect du règlement Piscine.**

Non du club :

Nom du Responsable :

Je m'engage pour l'ensemble des membres de mon club à respecter et faire respecter le règlement de la piscine et tout particulièrement les 3 points suivants :

- PAS DE PEINTURES DANS L'ENCEINTE NI AUX ABORDS DE LA PISCINE.
- AUCUN ACCES AUX ZONES FIGURANT EN ROUGE SUR LE PLAN, AINSI QU'AUX SOUS-SOLS DE LA PISCINE
- EMPRUNTER L'ACCES PAR LES VESTIAIRES, SEUL AUTORISE POUR LES COMPETITEURS, POUR ACCEDER A L'EXTERIEUR

Date et signature